



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 4 avril 2011

Délibération n° 2011-2083

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Désignation d'un représentant suppléant au sein du comité directeur de l'Association des Maires du Rhône (AMR)

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

**Rapporteur** : Monsieur Corazzol

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 25 mars 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 6 avril 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Benelkadi, Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabert, Mme Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Mme Laval, M. Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à M. Crimier), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Plazzi), Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mme Baume (pouvoir à M. Coste), MM. Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Chabrier (pouvoir à M. Llung), Mme Chevallier, MM. Cochet (pouvoir à M. Petit), Fleury (pouvoir à M. Bousson), Guimet (pouvoir à M. Suchet), Lambert (pouvoir à M. Kabalo), Lebuhotel (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Léonard (pouvoir à M. Rousseau), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), MM. Vergiat, Vurpas.

Absents non excusés : MM. Genin, Le Bouhart, Muet.

**Séance publique du 4 avril 2011**

**Délibération n° 2011-2083**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Désignation d'un représentant suppléant au sein du comité directeur de l'Association des Maires du Rhône (AMR)**

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 2 mars 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'Association des Maires du Rhône, à laquelle la Communauté urbaine de Lyon a adhéré en 2002, a pour objet :

- de faciliter aux maires adhérents l'exercice de leurs fonctions,
- de créer entre ses membres des relations amicales, des liens de solidarités et de convivialité,
- d'initier ses adhérents aux journées d'information nécessaires au bon accomplissement des missions imposées par leur fonction,
- d'intervenir auprès des pouvoirs publics et de représenter les maires,
- de prendre en compte le développement de la coopération intercommunale sous toutes ses formes.

Le comité directeur est composé de 79 représentants des différentes communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

La Communauté urbaine est représentée par six titulaires et six suppléants désignés par délibérations des conseils de Communauté n° 2008-0086 du 9 juin 2008 et n° 2010-1921 du 16 décembre 2010 :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
- monsieur Guy David	- monsieur Loïc Chabrier
- monsieur Denis Bousson	- monsieur Mac Grivel
- monsieur Guy Barret	- monsieur Maurice Fleury
- monsieur Guy Barral	- monsieur Alain Imbert
- madame Mireille Elmalan	- monsieur Thierry Brailard
- monsieur Christian Barthélemy	- monsieur Paul Serres

Monsieur Alain Imbert est décédé le 23 décembre 2010.

Afin de pourvoir à la vacance de ce siège, il est proposé au conseil de Communauté de désigner un nouveau représentant suppléant qui siègera au sein du comité directeur de l'Association des Maires du Rhône ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

Vu le résultat du scrutin, comme ci-après annexé ;

**DELIBERE**

**Désigne** monsieur Jean-Claude Desseigne en tant que représentant suppléant de la Communauté urbaine de Lyon au sein du comité directeur de l'Association des Maires du Rhône.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 6 avril 2011.**